



## TROUSSEL, QUI VA VOTER TON PROJET ? LE RETRAIT, C'EST MAINTENANT !

Mardi 28 juin, l'Acte 4 de notre mobilisation a montré que notre détermination reste intacte. Nous étions 400 lors de l'Assemblée générale, de la manifestation ou sur le parvis de la Préfecture.

*L'Assemblée a décidé d'un nouveau temps fort le 7 juillet, jour de la séance du Conseil départemental ayant le règlement sur le temps de travail à son ordre du jour.*

Jeudi 7 juillet, le règlement sur le temps de travail est à l'ordre du jour de la séance du Conseil départemental. Et pourtant...

Le groupe écologiste (5 membres) a écrit au Président Troussel pour lui annoncer qu'il ne participerait pas au vote si le dossier était présenté à la séance du 7 juillet. Après l'annonce par le groupe communiste et insoumis (9 membres) d'une abstention (ou d'un vote contre pour 2 d'entre eux), c'est donc 14 membres de sa majorité qui ne voteront pas son texte.

Troussel ne peut donc compter que sur les 12 membres du groupe socialiste, loin de la majorité qui est fixée à 22. *Prendra-t-il le risque de faire adopter son texte grâce aux élus de droite (16 membres) ou le Président aura-t-il la sagesse de retirer le point sur les 1607 heures de l'ordre du jour de la séance du 7 juillet ?*

### ACTE 5 : JOURNÉE D'ACTIONS ET DE FÊTE JEUDI 7 JUILLET

*Le 7 juillet, jour de la séance du Conseil départemental, montrons notre force et notre détermination pour le maintien de nos congés !*

**Monsieur le Président, retirez ce point de l'ordre du jour !**

- 9h :** Accueil café et viennoiseries au pied de l'immeuble Erik Satie  
**9h30-10h30 :** la Fabrique de la manif/tournée en fanfare dans les sites centraux  
**10h30 :** MANIFESTATION en direction de la Préfecture  
**11h-12h :** RASSEMBLEMENT sur le parvis de la Préfecture  
**12 h :** MANIFESTATION du parvis de la Préfecture à l'immeuble Colombe  
**12 h 30 :** **LA FETE SYNDICALE ! On lève le verre de la lutte et de l'amitié!**  
Espace arboré en contrebas de l'immeuble Erik Satie, pique-nique des agent·e·s, boissons et grignotage fournis par les syndicats, animation musicale.

**VENEZ AVEC VOS SIFFLETS ET VOS PIQUE-NIQUES !**

Un préavis de grève intersyndical a été déposé pour les journées des 6 et 7 juillet